



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



Communiqué de presse

Mardi 17 mai 2022

## **Convention entre la Région et l'ACENA : pour un approvisionnement des restaurants scolaires toujours plus local et de qualité**

**Alain Rousset**, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, et **Thierry Pousson**, président de l'ACENA, **signeront une convention de partenariat, ce lundi 23 mai 2022 à 17h au Salon de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine (Parc des expositions, Bordeaux-Lac).**

L'ACENA est l'association des coordonnateurs des groupements de commandes des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL) de Nouvelle-Aquitaine.

La convention **décline les engagements mutuels que l'ACENA et la Région Nouvelle-Aquitaine** entendent mettre en œuvre afin de :

- contribuer à l'atteinte des ambitions régionales pour **un approvisionnement de qualité, durable et local** dans les cantines des lycées de Nouvelle-Aquitaine : soit **60% de produits locaux de qualité dont 30% en Bio** ;
- structurer et consolider la demande des lycées et collèges sur chaque territoire de Nouvelle-Aquitaine pour **développer l'approvisionnement en produits locaux de qualité** ;
- et **renforcer le lien avec les acteurs agricoles.**

Il s'agit aussi d'une **action phare du Pacte Alimentaire de Nouvelle-Aquitaine**, signé en janvier 2021 entre l'Etat et la Région, en présence des têtes de réseaux régionales agricoles et alimentaires. Objectif ? Partager des **ambitions communes autour d'une alimentation durable et locale en Nouvelle-Aquitaine.**

A noter que l'ACENA est signataire et **acteur incontournable de ce Pacte** . Elle est soutenue par la Région depuis sa création en 2017. L'association s'était distinguée en organisant des drives fermiers durant la période de confinement, ce qui avait permis 106 000 euros de vente pour 23 opérations de distribution sur 9 sites.

*Convention avec l'ACENA et détail des ambitions 2025 du Pacte  
sur demande au Service de presse.*